



TotalEnergies EP Gabon

Comptes sociaux selon le référentiel OHADA
Exercice 2024



TotalEnergies

Sommaire



01 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels OHADA

- 04 Annexe A portant responsabilités du
commissaire aux comptes relatives à l'audit
des états financiers

06 États financiers OHADA

- 07 Compte de résultat
08 Bilan
10 Tableau de flux de trésorerie
11 Variation des capitaux propres

12 Annexe aux états financiers

- 13 Liste des notes annexes
14 Informations obligatoires
18 Notes d'informations complémentaires
-

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels OHADA

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Actionnaires de la société TotalEnergies EP Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur :

- › le contrôle des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- › les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société TotalEnergies EP Gabon, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 1 878 M\$ et un bénéfice net de l'exercice de 85,8 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société TotalEnergies EP Gabon conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Le point suivant a été traité dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ce point.

Évaluation de la dépréciation des actifs immobilisés des activités d'exploration et de production

RISQUE IDENTIFIÉ

Comme présenté dans les notes 3 et 4 de l'annexe aux comptes OHADA au 31 décembre 2024, les actifs immobilisés sont composés des immobilisations incorporelles (MUSD 49), des immobilisations corporelles (MUSD 399) et des sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites (MUSD 305).

La société réalise des tests de dépréciation sur ces actifs lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, ces tests étant réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) concernées, qui regroupent les champs ou groupement de champs d'hydrocarbures intégrant les actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation des hydrocarbures. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la société. Les principales hypothèses d'évaluation prises en compte par la société dans l'évaluation de la valeur d'utilité, comprennent le prix futur des hydrocarbures, le prix du carbone futur, les coûts opérationnels futurs, les estimations des réserves d'hydrocarbures et le taux d'actualisation après impôts.

Comme décrit dans la note 2.B « Dépréciation des actifs immobilisés de l'annexe aux comptes OHADA et estimations comptables », la société retient une trajectoire de prix du pétrole qui converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,8 \$2024 par baril et, pour le gaz, des prix qui se stabilisent au-delà de 2030 et jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles qu'actuellement, pour converger ensuite vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050. La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs sur l'ensemble des actifs identifiés l'impact de leurs émissions de CO₂. Les émissions futures scope 1 et 2 des actifs concernés sur la durée de vie des actifs y sont valorisées à 100 \$/t ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur. Au-delà de 2030, le prix du CO₂ est inflaté de 2 %/an.

Les dépréciations d'actifs immobilisés au titre de 2024 se sont élevées à MUSD 0 en résultat d'exploitation.

Afin d'évaluer la résilience du portefeuille à différents paramètres, des sensibilités à plusieurs hypothèses ont été déterminées par la direction, dont une sensibilité à une baisse de 10 % et 20 % du prix des hydrocarbures utilisés sur toute la durée de vie des actifs ainsi qu'à un prix du carbone de 200 \$/t, inflaté de 2 % par an à partir de 2030.

Nous avons considéré l'évaluation des actifs non courants des activités d'exploration et de production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la Direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement élevée, s'agissant de projections liées à des événements futurs.

NOTRE RÉPONSE

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par la société pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production. Nos travaux ont inclus le test des activités de contrôle portant sur l'identification d'indices de perte de valeur et la détermination des principales hypothèses retenues par la direction sous-tendant la valeur recouvrable des actifs testés.

Nos travaux ont consisté principalement à :

- › Analyser l'existence d'indices de perte de valeur sur ces actifs, une baisse significative de la production, la promulgation d'une nouvelle loi fiscale, l'impact de nouvelles hypothèses de prix des hydrocarbures ou du prix du carbone, y compris en lien avec l'ambition de TotalEnergies d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 ensemble avec la société ;
- › Confronter les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la société à des informations sectorielles publiques (AIE, brokers et consultants lorsque pertinent) ; en particulier le prix relatif aux scénarii APS et NZE, considérés par l'AIE comme compatibles avec l'Accord de Paris pour limiter l'élévation de température « nettement en dessous de 2 °C » ;
- › Analyser les hypothèses de prix du carbone incluses dans les flux de trésorerie, notamment en les comparant aux données actuelles de marché et en les confrontant aux informations sectorielles publiques (notamment AIE) ;
- › Comparer les hypothèses d'émissions de CO₂ (scope 1+2) incluses dans les flux de trésorerie futurs à celles incluses dans le budget 2025 et le PLT de la société approuvés par le comité exécutif et le conseil d'administration ;
- › Apprécier la cohérence des dates de fin de production appliquées dans les prévisions de flux de trésorerie avec celles prévues dans les contrats au titre des fins de licence ;
- › Comparer les hypothèses principales (prix futur des hydrocarbures, prix du carbone futur, coûts opérationnels futurs, estimations des réserves d'hydrocarbures, taux d'actualisation après impôt et dividendes futurs attendus) à celles incluses dans les analyses, les budgets et les prévisions approuvés par la direction et le conseil d'administration ;
- › Apprécier la cohérence des hypothèses de coûts opérationnels futurs en calculant des ratios coûts/production, et notamment en les comparant d'année en année ;
- › Rapprocher les profils de production retenus avec les réserves prouvées et probables d'hydrocarbures établies dans le cadre des processus internes de la société ;
- › Recalculer, avec nos experts en évaluation, le taux d'actualisation après impôt utilisé par la direction et le confronter aux taux retenus par des analystes de marché ;
- › Apprécier la cohérence des taux d'impôt retenus par rapport aux régimes fiscaux applicables et aux contrats pétroliers en vigueur ;
- › Évaluer les informations fournies dans la note 2.B « Dépréciation des actifs immobilisés » de l'annexe aux comptes OHADA incluant celles relatives aux sensibilités du résultat d'exploitation et du résultat net aux scénarii des prix des hydrocarbures et du prix du carbone.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration du 20 mars 2025 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport du commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 20 mars 2025, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels selon référentiel OHADA, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 11 avril 2025

Les commissaires aux comptes

Yves FUMANAL
Expert-comptable
agréé CEMAC EC94

ERNST & YOUNG

Erik WATREMEZ
Expert-comptable
agréé CEMAC EC540

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels, et des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et du projet de résolutions.

Annexe portant responsabilités du commissaire aux comptes

relatives à l'audit des états financiers

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- › aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- › aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- › nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- › nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- › nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises

par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- › nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- › nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- › nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- › nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- › nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- › nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- › nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- › nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- › nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- › nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- › nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- › nous obtenons des déclarations écrites de la direction générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- › nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- › nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- › nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



01. États financiers

TotalEnergies EP Gabon /
Exercice 2024 — Comptes sociaux selon
le référentiel OHADA

Compte de résultat

(en k\$)

Réf.				31/12/2024	31/12/2023
TA	Ventes de marchandises A	+	21	3 129	-
RA	Achats de Marchandises	-	22	(4 413)	(1 561)
RB	Variation de stocks de marchandises	-/+	6	-	-
XA	Marge commerciale (somme de TA à RB)			(1 284)	(1 561)
TB	Ventes - hydrocarbures B	+	21	442 796	417 584
TC	Travaux, services vendus C	+	21	3 095	2 351
TD	Produits accessoires D	+	21	-	-
XB	Chiffre d'affaires (A+B+C+D)			449 020	419 935
TE	Production stockée - hydrocarbures ou déstockage	+	21	11 809	(1 756)
TF	Production immobilisée (7)	+	21	60 417	93 630
TG	Subvention d'exploitation	+	21	-	-
TH	Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers (8)	+	21	-	-
TI	Transfert de charges d'exploitation	+	12	4 798	3 913
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	22	-	-
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-	6	-	-
RE	Autres achats	-	22	(74 621)	(96 624)
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	6	(4 232)	(2 146)
RG	Transports	-	23	(41 769)	(41 288)
RH	Services extérieurs	-	24	(81 789)	(79 152)
RI	Impôts, taxes	-	25	(91 948)	(64 304)
RJ	Autres charges	-	26	(336)	(16 084)
XC	Valeur ajoutée (XB+RA+RB) + (somme TE à RJ)			226 936	214 563
RK	Charges de personnel	-	27	(32 634)	(35 658)
XD	Excédent brut d'exploitation (XC+RK)			194 302	178 905
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	28	48 375	59 752
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	3C&28	(199 510)	(217 843)
XE	Résultat d'exploitation (XD+TJ+RL)			43 167	20 814
TK	Revenus financiers et assimilés	+	29	54 114	47 899
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28	-	-
TM	Transfert de charges financières	+	12	-	-
RM	Frais financiers et charges assimilées	-	29	(18)	(2 000)
RN	Dotations aux provisions et dépréciations financières	-	3C&28	-	-
XF	Résultat financier (somme de TK à RN)			54 096	45 899
XG	Résultat des activités ordinaires (XE+XF)			97 263	66 713
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	3D	16	44
TO	Autres produits HAO	+	30	1	6
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	(11)	(1 258)
RP	Autres charges HAO	-	30	-	-
XH	Résultat HAO (somme TN à RP)			6	(1 208)
RQ	Participation des travailleurs	-	30	-	-
RS	Impôts sur les sociétés	-		(11 510)	(500)
XI	Résultat net (XG + XH + RQ + RS)			85 759	65 005

Bilan

(en k\$)

Au 31 décembre 2024			31/12/2024			31/12/2023
ACTIF (en k\$)			Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
AD	Immobilisations incorporelles	note 3	1 820 250	1 771 466	48 783	55 077
AE	Frais de développement et de prospection		1 503 445	1 503 445	-	-
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		316 805	268 022	48 783	55 077
AI	Immobilisations corporelles	note 3	6 224 892	5 825 777	399 115	463 169
AJ	Terrains		23 876	22 258	1 618	1 618
AK	Bâtiments		138 559	130 164	8 395	10 758
AL	Aménagements, agencements et installations		5 950 731	5 567 386	383 345	446 027
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		109 675	103 917	5 758	4 728
AN	Matériel de transport		2 051	2 051	-	38
AQ	Immobilisations financières	note 4	317 242	2 726	314 516	319 907
AS	Autres immobilisations financières		317 242	2 726	314 516	319 907
AZ	Total actif immobilisé		8 362 384	7 599 969	762 415	838 153
BB	Stocks et encours	note 6	87 883	48 236	39 647	30 460
BG	Créances et emplois assimilés		238 883	35	238 848	268 669
BH	Fournisseurs, avances versées	note 17	18 434	-	18 434	18 643
BI	Clients	note 7	79 147	35	79 112	138 666
BJ	Autres créances	note 8	141 302	-	141 302	111 359
BK	Total actif circulant		326 766	48 271	278 495	299 129
BQ	Titres de placement		-	-	-	-
BT	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	note 11	815 937	-	815 937	677 145
BT	Total trésorerie - Actif		815 937	-	815 937	677 145
BU	Ecarts de conversion Actif	note 12	21 493	-	21 493	16 127
BZ	Total général		9 526 580	7 648 240	1 878 340	1 830 554

Au 31 décembre 2024			31/12/2024	31/12/2023
PASSIF (en k\$)			Net	Net
CA	Capital	note 13	76 500	76 500
CE	Écart de réévaluation		-	-
CG	Réserves libres	note 14	136	15 436
CF	Autres réserves		15 300	-
CH	Report à nouveau (+ ou -)	note 14	620 299	975 294
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		85 759	65 005
CM	Provisions réglementées	note 15	69 178	27 922
CP	Total capitaux propres et ressources assimilées	note 10	867 172	1 160 157
DA	Emprunts et dettes financières diverses		-	-
DC	Provisions pour risques et charges	note 16	478 611	504 120
DD	Total dettes financières et ressources assimilées		478 611	504 120
DF	Total ressources stables		1 345 783	1 664 277
DI	Clients, avances reçues		-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation	note 17	115 072	91 106
DK	Dettes fiscales et sociales	note 18	37 176	27 505
DM	Autres dettes	note 19	342 690	14 260
DN	Provisions pour risques et charges à court terme		-	-
DP	Total passif circulant		494 938	132 871
DQ	Banques, crédit d'escompte		-	-
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	note 20	1 152	1 991
DT	Total trésorerie - Passif		1 152	1 991
DV	Ecart de conversion Passif (V)		36 467	31 414
DZ	Total général		1 878 340	1 830 554

Tableau de flux de trésorerie

(en k\$)

Au 31 décembre 2024			2024	2023
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier 2024	A	675 154	670 619
FLUX DE DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		236 893	223 090
FC	- Variation des stocks		(4 232)	2 146
FD	- Variation des créances		24 510	(15 463)
FE	+ Variation passif circulant (1)		340 624	(14 506)
Variation du Besoin de Financement lié aux activités opérationnelles			360 902	(27 823)
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	B	597 793	195 266
FLUX DE DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS				
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	(10)
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(60 415)	(93 622)
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(4 990)	(14 093)
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		16	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		27 227	16 994
ZC	Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	C	(38 162)	(90 731)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES				
FN	- Dividendes versés		(420 000)	(100 000)
ZD	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres	D	(420 000)	(100 000)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX ÉTRANGERS				
ZF	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-	-
ZG	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers	E	-	-
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	F	(420 000)	(100 000)
ZG	Variation de la trésorerie nette de la période (B+C+F)	G	139 632	4 535
ZH	Trésorerie à fin de période	H	814 785	675 154

Variation des capitaux propres

(en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2022	76 500	1 090 729	57 310	1 224 539
Distribution des dividendes	-	(100 000)		(100 000)
Résultat de l'exercice	-	65 005		65 005
Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-		(450)	(450)
Amortissements dérogatoires	-		(28 937)	(28 937)
Capitaux propres au 31/12/2023	76 500	1 055 734	27 922	1 160 157
Distribution des dividendes	-	(420 000)		(420 000)
Résultat de l'exercice	-	85 759		85 759
Provision PID - PIH ⁽²⁾	-		(2 810)	(2 810)
Amortissements dérogatoires	-		44 066	44 066
Capitaux propres au 31/12/2024	76 500	721 493	69 179	867 172

⁽¹⁾ Dont dotation de l'exercice : 15,219 k\$ et reprise : 11,378 k\$.

⁽²⁾ Dont dotation de l'exercice : 13,247 k\$ et reprise : 16,057 k\$.

02. Annexe aux états financiers

TotalEnergies EP Gabon /
Exercice 2024 — Comptes sociaux selon
le référentiel OHADA

NOTES	INTITULÉS	Applicable ⁽¹⁾	Non applicable
Note 1	Dettes garanties par des sûretés réelles		•
Note 2	Informations obligatoires	•	
Note 3A	Immobilisations brutes	•	
Note 3B	Biens pris en location acquisition		•
Note 3C	Immobilisations : amortissements	•	
Note 3D	Immobilisations : plus et moins-values de cession	•	
Note 3E	Informations sur les réévaluations effectuées par l'entité		•
Note 3F	Tableau des charges immobilisées		•
Note 4	Immobilisations financières	•	
Note 5	Actif circulant HAO		•
Note 6	Stocks et encours	•	
Note 7	Clients	•	
Note 8	Autres créances	•	
Note 9	Titres de placement		•
Note 10	Valeurs à encaisser		•
Note 11	Disponibilités	•	
Note 12	Écarts de conversion	•	
Note 13	Capital	•	
Note 14	Primes et réserves	•	
Note 15A	Provisions réglementées	•	
Note 15B	Autres fonds propres		•
Note 16A	Dettes financières et ressources assimilées	•	
Note 16B	Engagements de retraite et avantages assimilés (méthode actuarielle)	•	
Note 16B bis	Engagements de retraite et avantages assimilés		•
Note 16C	Actifs et passifs éventuels		•
Note 17	Fournisseurs	•	
Note 18	Dettes fiscales et sociales	•	
Note 19	Autres dettes	•	
Note 20	Banques, crédit de trésorerie	•	
Note 21	Chiffre d'affaires et autres produits	•	
Note 22	Achats	•	
Note 23	Transports	•	
Note 24	Services extérieurs	•	
Note 25	Impôts et taxes	•	
Note 26	Autres charges	•	
Note 27A	Charges de personnel	•	
Note 27B	Effectifs, masse salariale et personnel extérieur	•	
Note 28	Provisions et dépréciations inscrites au bilan	•	
Note 29	Charges et revenus financiers	•	
Note 30	Autres charges et produits HAO	•	
Note 31	Répartition du résultat et autres éléments caractéristiques des cinq derniers exercices	•	
Note 32	Production de l'exercice	•	
Note 33	Achats destinés à la production		•
Note 34	Fiche de synthèse des principaux indicateurs financiers	•	
Note 35	Liste des informations sociales, environnementales et sociétales	•	
Note 36	Tables des codes		•

NOTE 2.

Informations obligatoires

A. Déclaration de conformité au Syscohada

Les états financiers de TotalEnergies EP Gabon pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec le système comptable OHADA et l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

B. Règles et méthodes comptables

Les états financiers pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec le système comptable OHADA et l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

Immobilisations incorporelles

- Ces immobilisations comprennent :
- des dépenses de géologie et de géophysique ;
 - des forages d'exploration ;
 - des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production

relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

Bonus de signature

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées. Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

Immobilisations corporelles

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise. Les immobilisations acquises ou réalisées par TotalEnergies EP Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à l'annexe 3 de l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971. La méthode d'amortissement linéaire reflète le rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées d'amortissement sont précisées dans le tableau suivant :

Principales durées d'amortissement

Mobiliers, matériels de bureau, machines et outillages	3-10 ans
Matériels de transport	3-7 ans
Dépôts et équipements associés	3-10 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines	3-10 ans
Constructions	5-12,5 ans

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations définitive à la date de mise en service.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

La valeur actuelle correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène de champs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les UGT de TotalEnergies EP Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces champs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la direction générale de la Société en lien avec TotalEnergies SE. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée.

La transition énergétique aura un impact probable sur les prix futurs du pétrole et du gaz, et par conséquent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles de l'industrie du pétrole et du gaz.

Les principes appliqués pour la détermination des valeurs recouvrables sont les suivants :

- les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2024 et le plan stratégique de la Société approuvés par le Comité de direction et présentés au Conseil d'administration. Ces hypothèses, incluant notamment les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commercialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- la Société, s'appuyant notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du World Energy Outlook publié par l'AIE depuis 2016 et sur ses propres évaluations de l'offre et de la demande, établit des scénarios de prix du pétrole et du gaz en se fondant sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur

pétrolier (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures) et en intégrant l'enjeu « climat » ;

- ces scénarios de prix élaborés au sein de la Direction Financière prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants. Ils sont ensuite approuvés par le Comité direction et présentés au Conseil d'administration ;
- le *World Energy Outlook 2024* de l'AIE prévoit trois scénarios qui sont des références importantes pour la Société : le STEPS (*Stated Policies Scenario*) et l'APS (*Announced Pledges Scenario*) à court / moyen terme, et le NZE (*Net Zero Emissions by 2050*) à long terme ;
- le scénario STEPS n'intègre que les mesures climatiques déjà implémentées à ce jour dans le monde et celles en cours de développement ;
- le scénario APS prend en compte toutes les ambitions climatiques déclarées à ce jour dans le monde, dont le NDCs (*Nationally Determined Contributions*) et les ambitions de neutralité carbone. Selon l'AIE, il est associé à une évaluation de température autour de 1,7°C. Ce scénario est compatible avec l'objectif de l'accord de Paris de limiter l'élévation de température « nettement en dessous de 2°C » ;
- le scénario NZE de l'AIE se comprend comme étant l'ensemble des actions à réaliser pour que le secteur mondial de l'énergie parvienne à des émissions nettes de CO₂ nulles d'ici à 2050 et pour être compatible avec un scénario + 1,5°C en 2100. Ce scénario normatif n'a donc pas de caractère prédictif sur la demande de pétrole, et encore moins sur les scénarios de prix qu'il propose, notamment à moyen terme (2030). En effet, ce scénario prévoit que la demande de pétrole atteigne son pic en 2023, et baisse de 22 % entre 2023 et 2030 alors que, selon les dernières projections de l'AIE, la demande de pétrole en 2024 serait plus élevée qu'en 2023 et continuerait de croître jusqu'en 2029. Selon les projections d'autres sociétés énergétiques ou de consultants externes, la demande commencerait plutôt à décliner autour de 2030 (*peak oil* en 2031 d'après Wood MacKenzie, en 2027 d'après IHS Inflections) ;

- au-delà de 2030, la trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société converge à long terme vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,8\$₂₀₂₄/b ; les prix retenus pour le gaz, énergie de transition (*transition fuel*), se stabilisent jusqu'en 2040 à des niveaux plus faibles que les niveaux de prix actuels avant de converger vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050.

La trajectoire de prix du pétrole retenue par la Société repose sur les hypothèses suivantes :

- la demande de pétrole a connu une croissance soutenue post crise Covid accompagnant la reprise économique mondiale qui a généré de fortes tensions sur les prix de l'énergie à partir de mi 2021, lesquelles se sont exacerbées en 2022 avec la guerre en

Ukraine. En 2023, la demande mondiale de pétrole a atteint un niveau record, dépassant celui de 2019 pré-crise Covid. Cette hausse a été stimulée par la levée des mesures de confinement en Chine permettant la reprise de l'activité industrielle, notamment dans le secteur pétrochimique, ainsi que l'augmentation des voyages aériens. En 2024, la demande devrait continuer à croître, bien qu'à un rythme plus faible, en raison du ralentissement économique en Chine et de la fin de l'effet rebond post-pandémie. À horizon 2030, la consommation de pétrole devrait continuer à croître, soutenue par l'augmentation de la population et du niveau de vie, notamment dans les pays émergents. Toutefois, cette croissance devrait ralentir progressivement, sous l'effet d'une croissance économique mondiale modérée et de l'accélération du déploiement des technologies bas carbone de substitution. Certaines prévisions récentes anticipent un pic de la demande de produits pétroliers en Chine dès 2027. Par ailleurs, l'offre est limitée par les coupes de production historiques décidées (et appliquées dans les faits) par les membres de la coalition OPEP+, la discipline sur les investissements dans l'amont pétrolier depuis la crise pétrolière de 2015 et le déclin naturel des champs actuellement en production. Ainsi, dans le contexte de demande qui croît, tirée par les pays émergents, et d'offre qui reste contenue, par les pays de l'OPEP+ et les États-Unis, notre scénario anticipe que les prix resteront soutenus à 70 \$₂₀₂₄/b de 2025 à 2030.

- au-delà de 2030, compte tenu des évolutions technologiques, notamment dans le domaine des transports, la croissance de la demande de pétrole serait faible, voire nulle, et le scénario de prix utilisé décroît linéairement pour atteindre 50 \$₂₀₂₄/b en 2040, puis 25,8 \$₂₀₂₄/b en 2050, en ligne avec le scénario NZE. La moyenne des prix du Brent sur la période 2025-2050 s'établit ainsi à 53 \$₂₀₂₄/b.

Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre. La détermination des valeurs recouvrables intègre par ailleurs sur l'ensemble des actifs identifiés l'impact de leurs émissions de CO₂. Les émissions futures scope 1 et 2 des actifs concernés sur la durée de vie des actifs y sont valorisées à 100 \$/t ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur, en intégrant les systèmes existants de quotas gratuits en Europe. Au-delà de 2030, le prix du CO₂ est inflaté de 2 %/an. Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital de TotalEnergies estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux s'élevait à 8 % en 2023 et en 2022. La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 7 % après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent généralement entre 7 % et 14 %.

TotalEnergies EP Gabon continuera de revoir ses hypothèses de prix à mesure que la transition énergétique progresse et cela pourra conduire à des charges de dépréciations complémentaires dans le futur.

Au cours de l'exercice 2024, aucune dépréciation d'actifs n'a été constatée.

Stocks et en-cours

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

Créances et dettes

Clients et fournisseurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

Positions de sur et sous enlèvement des stocks d'hydrocarbures

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par qualité de brut lorsque le coût de production est supérieur au prix de vente à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

Charges de personnel extérieur

Les charges de personnel extérieur se rapportent à des contrats de prestations de service et sont classées en tant que telles dans les services extérieurs au compte de résultat.

Reprises de provision hors activités ordinaires

Les reprises de provisions hors activités ordinaires (HAO) concernent les amortissements dérogatoires.

Provisions réglementées

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et une Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent pas excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision comptabilisées en produits d'exploitation ordinaires.

Provisions pour restitution des sites

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- › l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- › les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés. La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

Autres provisions pour risques et charges

Provision pour indemnité de services rendus

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 est calculée sur la moyenne mensuelle du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- › Taux d'actualisation : 3,90 %
- › Taux d'augmentation du salaire de base : 1,64 %
- › Taux d'inflation : 2,4 %

Intéressement des salariés

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 27 juillet 2021 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

Impôts

La charge présentée au compte de résultat est une charge d'impôt courant comprenant :

- › la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 55 % depuis l'entrée en vigueur de l'Avenant 33 à la Convention d'établissement ;
- › la charge d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 30 %.

Cette charge d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisées en résultat d'exploitation.

C. Dérogations aux postulats et conventions comptables

Les postulats conventions comptables ont été respectées sans aucune dérogation.

D. Informations complémentaires relatives au bilan, au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie

Le contrôle fiscal sur les exercices 2019 à 2023 a été clôturé.

NOTE 3A.**Immobilisations brutes****Exercice de 12 mois clos
le 31/12/2024 (en k\$)**

	A	AUGMENTATIONS B		DIMINUTIONS C	D = A + B + C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions, Apports, Créations	Virements poste à poste	Cessions, Scissions, Hors-service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 820 250	-	-	-	1 820 250
Frais de développement et de prospection	1 503 445	-	-	-	1 503 445
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	316 805	-	-	-	316 805
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6 164 491	60 415	-	(14)	6 224 892
Terrains	23 876	-	-	-	23 876
Bâtiments	138 308	251	-	-	138 559
Aménagements, agencements et installations	5 892 019	58 674	38	-	5 950 731
Matériel, mobilier et actifs biologiques	108 200	1 475	-	-	109 675
Matériel de transport	2 089	14	(38)	(14)	2 051
Immobilisations financières	322 634	21 836	-	27 227	317 242
Autres immobilisations financières	322 634	21 836	-	27 227	317 242
Total général	8 307 374	82 251	-	27 213	8 362 384

Commentaire sur :

Les immobilisations corporelles et incorporelles : les investissements pétroliers s'élèvent à 60 M\$ en 2024, en baisse de 36 % par rapport à 2023. Ils comprennent principalement la campagne d'intervention sur les puits, des travaux d'intégrité sur les sites, diverses opérations sur les installations et études dont celles relatives à la réduction de l'empreinte carbone sur nos activités.

Les immobilisations financières : la baisse observée est essentiellement composée de la variation nette du fonds RES pour - 5 M\$ correspondant aux intérêts de la période.

NOTE 3C.**Immobilisations : amortissements****Exercice de 12 mois clos
le 31/12/2024 (en k\$)**

	A	AUGMENTATIONS B	DIMINUTIONS C	D = A + B + C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions, Apports, Créations	Cessions, Scissions, Hors-service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 765 173	6 294	-	1 771 466
Frais de développement et de prospection	1 503 445	-	-	1 503 445
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	261 728	6 294	-	268 022
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 701 322	124 458	4	5 825 776
Terrains	22 258	-	-	22 258
Bâtiments	127 549	2 615	-	130 164
Aménagements, agencements et installations	5 445 992	121 394	-	5 567 386
Matériel, mobilier et actifs biologiques	103 472	445	-	103 917
Matériel de transport	2 051	4	4	2 051
Immobilisations financières	2 726	-	-	2 726
Autres immobilisations financières	2 726	-	-	2 726
Total général	7 469 221	130 752	4	7 599 969

NOTE 3D.**Immobilisations : plus et moins values de cession****Exercice de 12 mois clos
le 31/12/2024 (en k\$)**

	A	B	C = A - B	D	E = D - C
	Montant brut	Amortissements pratiqués	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus-value (Moins-value)
Immobilisations incorporelles	-	-	-		
Frais de développement et de prospection	-	-	-	-	-
Brevets, licences, logiciels, et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	14	4	11	16	5
Terrains	-	-	-	-	-
Bâtiments	14	4	11	16	5
Aménagements, agencements et installations	-	-	-	-	-
Matériel, mobilier et actifs biologiques	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total général	14	4	11	16	5

Commentaire : le résultat de cession est lié à la vente de véhicules.

NOTE 4.**Immobilisations financières**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %	Créances à 1 an au plus	Créances à plus d'1 an et à 2 ans au plus	Créances à plus de 2 ans
Titres de participations		-	-	-	-	-
Prêts et créances	304 526	309 449	-2 %			304 526
Prêts au personnel	9 818	10 285	-5 %	2 454	2 454	4 909
Créances sur l'État	146	146	-		-	146
Dépôts et cautionnements	26	27	-6 %	-	-	26
Autres prêts long terme	2 726	2 726	-	-	-	2 726
Intérêts courus		-	-	-	-	-
Total brut	317 242	322 634	-2 %	2 454	2 454	312 333
Dépréciation autres immobilisations financières	(2 726)	(2 726)	-	-	-	(2 726)
Total dépréciations	(2 726)	(2 726)	-	-	-	(2 726)
Total net de dépréciations	314 516	319 906	-2 %	2 454	2 454	309 607

La variation des Prêts et créances pour - 5 M\$ correspond aux intérêts RES pour 17 M\$ et - 22 M\$ de retraits des fonds RES.

NOTE 6.**Stocks et en-cours**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Autres approvisionnements	87 883	83 652	5 %
Total brut	87 883	83 652	5 %
Dépréciation des stocks	(48 236)	(53 192)	-9 %
Total dépréciations	(48 236)	(53 192)	-9 %
Total net de dépréciations	39 647	30 460	30 %

Commentaire sur la ligne autres approvisionnements : la hausse est liée principalement aux réintégrations et intégrations (retour de projets) de stocks.

Commentaire sur la ligne dépréciation des stocks : reprise de provision liée à la vente et à la déclassification de matériels ayant fait l'objet d'une dépréciation.

NOTE 7.

Clients

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %	Créances à 1 an au plus	Créances à plus d'1 an et à 2 ans au plus	Créances à plus de 2 ans
Clients	79 147	138 700	-43 %	77 440	1 707	-
Total brut clients	79 147	138 700	-43 %	77 440	1 707	-
Dépréciation des comptes clients	(35)	(35)	-	-	(35)	-
Total dépréciations	(35)	(35)	-	-	(35)	-
Total net de dépréciations	79 111	138 666	-43 %	77 440	1 672	-

Commentaire sur la ligne clients : la baisse des créances clients est due principalement à l'absence d'enlèvements sur le mois de décembre 2024 et l'apurement par l'un de nos partenaires de sa dette vis-à-vis de TotalEnergies EP Gabon.

NOTE 8.

Autres créances

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %	Créances à 1 an au plus	Créances à plus d'1 an et à 2 ans au plus	Créances à plus de 2 ans
Personnel	4 556	4 716	-3 %	4 556	-	-
Organismes sociaux	2 072	1 736	19 %	2 072	-	-
État et collectivités locales	78 822	64 084	23 %	78 822	-	-
Apporteurs, associés et groupe	51 390	36 225	42 %	51 390	-	-
Autres débiteurs divers	4 463	4 668	-4 %	4 463	-	-
Total brut autres créances	141 302	111 430	27 %	141 302	-	-
Dépréciation des autres créances	-	(70)	-	-	-	-
Total dépréciations	-	(70)	-	-	-	-
Total net de dépréciations	141 302	111 359	27 %	141 302	-	-

Commentaires sur la ligne État et collectivités locales : la hausse est principalement liée à l'augmentation du crédit de TVA (+ 9 M\$).

Commentaires sur la ligne Apporteurs, associés et groupe : la hausse s'explique principalement par la position sous- enleveur à la fin de l'exercice (+ 12 M\$).

NOTE 11.

Disponibilités

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Banques locales	82 306	1 551	5207 %
Autres banques	733 630	675 589	9 %
Caisse	-	-	-100 %
Régies d'avance	-	6	-100 %
Total disponibilités	815 937	677 145	20 %

Commentaire sur la ligne Banques locales : hausse significative des banques locales liée au rapatriement des fonds en vue du paiement de la part du dividende complémentaire de la République Gabonaise, début janvier 2025.

NOTE 12.

Écarts de conversion

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	Devises	Montant en devises	Cours UML année acquisition en k\$	Cours UML au 31/12/2024 en k\$	Variation en valeur absolue en k\$
Écarts de conversion actif (détail)					21 493
Prêts Personnel & Caution	EUR	1 116	1 160	1 268	109
Prêts Personnel & Caution	XAF	5 754 341	9 114	12 048	2 934
Fournisseurs	EUR	4 524	4 700	5 532	831
Fournisseurs	XAF	4 002 109	6 339	7 507	1 168
Clients	EUR	905	940	982	42
Clients	XAF	837 713	1 327	1 522	195
Personnel	EUR	4 221	4 385	4 923	538
Personnel	XAF	2 023 968	3 206	3 714	509
État	EUR	5 500	5 714	7 264	1 551
État	XAF	29 526 738	46 764	59 922	13 157
État	CHF	(475)	(524)	(375)	150
Autres	EUR	347	360	403	43
Autres	XAF	1 747 837	2 768	3 035	266
Écarts de conversion passif (détail)					- 36 467
Prêts Personnel & Caution	CHF	19	21	19	(2)
Prêts Personnel & Caution	EUR	(12)	(12)	(13)	(1)
Prêts Personnel & Caution	XAF	(1 047)	(2)	(2)	-
Clients	EUR	-	-	-	-
Clients	XAF	10 056 589	15 928	15 914	(13)
Fournisseurs	EUR	(4 281)	(4 448)	(4 742)	(295)
Fournisseurs	XAF	(179 172)	(284)	(294)	(10)
Fournisseurs	GBP	(26)	(33)	(33)	-
Personnel	EUR	(23)	(24)	(27)	(3)
Personnel	XAF	(9 892 746)	(15 668)	(17 047)	(1 379)
État	EUR	(14 435)	(14 997)	(19 476)	(4 479)
État	XAF	(146 666 458)	(232 289)	(300 014)	(30 282)
État	GBP	(13)	(17)	(20)	(3)
État	CHF	1	1	1	-
Autres	EUR	(1)	(1)	(1)	-

NOTE 13.**Capital****Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)**

Actionnaires	Nationalité	Natures d'actions ou parts	Nombre	Montant total	Cessions ou remboursement en cours d'exercice
TotalEnergies Holdings SAS ⁽¹⁾	Française	Ordinaires	2 622 380	44 580	-
République gabonaise	Gabonaise	Ordinaires	1 125 000	19 125	-
Public	-	Ordinaires	752 620	12 795	-
Total			4 500 000	76 500	

La valeur nominale de l'action est de 17 dollars.

⁽¹⁾ Filiale de TotalEnergies SE**NOTE 14.****Primes et réserves****Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)**

Libellés	2024	2023	Variation en valeur absolue
Réserves légales	15 300	15 300	-
Réserves statutaires	-	-	-
Autres réserves	136	136	-
Total réserves indisponibles	15 436	15 436	-
Réserves libres	-	-	-
Report à nouveau	(620 299)	(975 294)	354 995

Commentaire sur la ligne Report à nouveau : la variation provient de l'intégration du bénéfice de 65 M\$ réalisé en 2023 et du versement des dividendes à hauteur de 420 M\$ en 2024 (dont 320 M\$ décaissés en janvier 2025).

NOTE 15A.**Provisions réglementées****Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)**

Libellés	2024	2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Régime fiscal	Échéances
Provisions pour investissements	25 112	27 922	(2 810)	-10 %	Convention / CEPP	> 5 ans
Autres provisions et fonds réglementés	44 066	-	44 066	100 %	Convention	> 5 ans
Total provisions réglementées	69 178	27 922	41 257	148 %		

Les provisions pour investissement sont composées de la PID et de la PIH.

La hausse des autres provisions et fonds réglementés correspond à l'amortissement dérogatoire pratiqué au-cours de l'exercice.

NOTE 16A.**Dettes financières et ressources assimilées**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2023 (en k\$)	2024	2023	Variation en valeur absolue	Variation en %
Provisions pour pensions et obligations assimilées	6 929	4 717	2 212	47 %
Provisions pour restitutions des sites	455 341	478 355	(23 015)	-5 %
Autres provisions	16 341	21 048	(4 707)	-22 %
Total provisions pour risques et charges	478 611	504 120	(25 509)	-5 %

Commentaire sur la ligne Provisions pour restitutions des sites : la baisse provient principalement de la réévaluation des coûts estimés pour la restitution des sites.

Commentaire sur la ligne Autres provisions : la variation nette de la période correspond principalement au débouclage de plusieurs litiges.

NOTE 16B.**Engagements de retraites et avantages assimilés (méthode actuarielle)**

Hypothèses actuarielles	2024	2023
Taux d'actualisation	3,90 %	3,95 %
Taux d'inflation	2,40 %	2,70 %

Variation de la valeur de l'engagement de retraite au cours de l'exercice :

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2023 (en k\$)	2024	2023
Obligation au titres des engagements de retraite à l'ouverture	4 117	4 740
Coût des services rendus au cours de l'exercice	420	402
Coût financier	-	-
Perte / (Gain) actuariel(e)	(78)	(1 038)
Prestations payées au cours de l'exercice	39	13
Coûts des services passés	2 431	-
Obligation au titres des engagements de retraite à la clôture	6 929	4 117

Commentaire : le coût des services passés de 2 431 k\$ est relatif à la revue du taux d'inflation du plan de pension (hypothèses actuarielles) effectuée en 2024.

NOTE 17.

Fournisseurs

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %	Dettes à 1 an au plus	Dettes à plus d'1 an et à 2 ans au plus	Dettes à plus de 2 ans
Fournisseurs	3 643	1 720	112 %	3 643	-	-
Factures non parvenues	111 428	89 386	25 %	111 428	-	-
Total fournisseurs	115 072	91 106	26 %	115 072	-	-
Fournisseurs, avances et acomptes	18 434	18 643	-1 %	18 434	-	-
Autres fournisseurs débiteurs	-	-		-	-	-
Total fournisseurs débiteurs créditeurs	18 434	18 643	-1 %	18 434	-	-

Commentaires sur la ligne Fournisseurs : la variation du poste est principalement liée à l'optimisation de notre BFR.

NOTE 18.

Dettes fiscales et sociales

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à 1 an au plus	Dettes à plus d'1 an et à 2 ans au plus	Dettes à plus de 2 ans
Personnel avances et acomptes	3 585	3 819	(234)	-6 %	3 585	-	-
Personnels rémunérations dues	24	17	7	43 %	24	-	-
Autres personnel	9 767	9 359	408	4 %	9 767	-	-
Caisses de Sécurité Sociale	111	159	(47)	-30 %	111	-	-
Caisse de retraite	-	-	-		-	-	-
Autres organismes sociaux	2 193	2 113	80	4 %	2 193	-	-
Total dettes sociales	15 680	15 466	214	1 %	15 680	-	-
États, impôts et taxes	12 042	4 097	7 945	194 %	12 042	-	-
États, TVA	-	-	-		-	-	-
État, Impôt retenu à la source	7 600	6 395	1 205	19 %	7 600	-	-
Autres dettes États	1 855	1 548	307	20 %	1 855	-	-
Total dettes fiscales	21 497	12 039	9 457	79 %	21 497	-	-
Total dettes sociales et fiscales	37 176	27 505	9 671	35 %	37 176	-	-

Commentaire sur la ligne États, impôts et taxes : le solde de la période est principalement constitué des impôts sur les intérêts de dépôts en trésorerie (12 M\$).

Commentaire sur la ligne État, Impôts retenue à la source : il s'agit de l'augmentation de la dette relative aux Retenues à la Source 9,5 % et 25 %.

NOTE 19.**Autres dettes**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à 1 an au plus	Dettes à plus d'1 an et à 2 ans au plus	Dettes à plus de 2 ans
Associés, comptes courants			-		-	-	-
Autres dettes associées	334 138	14 171	319 968	2258 %	334 138	-	-
Total dettes associées	334 138	14 171	319 968	2258 %	334 138	-	-
Autres créiteurs divers	8 552	90	8 462	9426 %	8 552	-	-
Total créiteurs divers	8 552	90	8 462	9426 %	8 552	-	-
Total autres dettes	342 690	14 260	328 430	2303 %	342 690	-	-

Commentaire sur la ligne Autres dettes associées : la hausse s'explique principalement par le dividende exceptionnel à payer de 320 M\$.

Commentaire sur la ligne Autres créiteurs divers : la variation correspond principalement à une avance reçue sur cession d'immobilisation.

NOTE 20.**Banques, crédits de trésorerie**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Banques, crédit de trésorerie	1 152	1 991	-42 %
Total banques, crédits de trésorerie	1 152	1 991	-42 %

Commentaire sur la ligne Banques, crédit de trésorerie : la baisse s'explique par une meilleure gestion de notre trésorerie.

NOTE 21.**Chiffre d'affaires et autres produits**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Ventes dans la région	-	-	-
Ventes hors région	3 129	-	3 129
Total ventes de marchandises	3 129	-	3 129
Ventes dans la région	35 499	5 651	29 847
Ventes hors région	407 298	411 933	(4 635)
Total ventes d'hydrocarbures	442 796	417 584	25 212
Ventes dans la région	3 095	2 351	744
Ventes hors région	-	-	-
Total ventes de travaux et services	3 095	2 351	744
Total chiffre d'affaires	449 020	419 934	29 086
Production stockée	11 809	(1 756)	13 565
Production immobilisée	60 417	93 630	(33 214)
Autres produits	-	-	-
Total autres produits	72 226	91 874	(19 648)
Total autres chiffre d'affaires et autres produits	521 246	511 809	9 437

Commentaire sur le chiffre d'affaires :

- › Vente de marchandise : la hausse s'explique par l'achat de brut sur la période.
- › Vente d'hydrocarbures : correspond au total des ventes du brut produit
- › Ventes de travaux et services correspond à la facturation des services (Locations, refacturations prestations médicales, etc.).

En 2024, le chiffre d'affaires est en progression de 7 %, essentiellement du fait de la hausse des volumes de brut vendus par la société, permettant de compenser le léger recul des prix moyens du brut commercialisé par TotalEnergies EP Gabon.

Commentaire sur la ligne Production stockée : la hausse est principalement liée à la variation du stock d'hydrocarbures.

Commentaire sur la ligne Production immobilisée : la variation est liée à une baisse du niveau des investissements.

NOTE 22.**Achats**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Achats de marchandises dans la région	4 413	1 561	>100 %
Matières consommables	1 988	7 345	-73 %
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	8 482	16 009	-47 %
Électricité	1 582	1 550	2 %
Autres énergies	7 047	9 470	-26 %
Achats d'études, prestations de services, de travaux matériels et équipements	55 522	62 249	-11 %
Total achats	79 035	98 185	-20 %

Commentaires sur la ligne :

Achat de marchandises dans la région : la hausse du poste est essentiellement constituée des achats de brut à la République Gabonaise.

Matières consommables & Fournitures, d'usine et de magasin : la baisse s'explique par l'optimisation de nos consommations de matières telles que les produits chimiques, les équipements de structures, etc.

Achats études, prestations de services, de travaux matériels et équipements : la variation observée s'explique par notre politique de réduction des coûts qui s'est poursuivie en 2024.

NOTE 23.**Transports**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Transport sur ventes	19 105	16 652	15 %
Transport du personnel	3 510	3 902	-10 %
Transport de plis	-	-	
Autres transports	19 154	20 734	-8 %
Total transports	41 769	41 288	-5 %

Commentaires sur la ligne transport sur ventes : la hausse est principalement liée à la révision du contrat de la Barge OTTO 2 sur la période.

NOTE 24.**Services extérieurs**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Sous-traitance générale	11 739	7 715	52 %
Locations et charges locatives	3 177	8 112	-61 %
Entretien, réparations et maintenance	3 976	4 826	-18 %
Primes d'assurances	4 752	3 994	19 %
Autres charges externes	58 145	54 505	7 %
Total services extérieurs	81 789	79 152	3 %

Commentaire

La hausse globale des « services extérieurs » s'explique par la facturation complémentaire des frais d'assistance relatifs à l'exercice 2023, compensée par les efforts d'optimisation de nos OPEX.

NOTE 25.**Impôts et taxes**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %	
Impôts et taxes indirects	66 973	58 889	8 083	14 %
Autres impôts et taxes	24 975	5 415	19 561	>100 %
Total impôts et taxes	91 948	64 304	27 644	43 %

Commentaire sur la ligne

Impôts et taxes indirects : la hausse est principalement liée à l'augmentation de la production impactant ainsi positivement le montant de de la RMP.

Autres impôts et taxes : hausse principalement liée au contrôle fiscal

NOTE 26.**Autres charges**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	295	299	>100 %
Autres charges diverses	41	15 785	>100 %
Total autres charges	336	16 084	>100 %

Commentaire sur la ligne Autres charges diverses : absence de reprise de créance en 2024 (6 M\$ en 2023) et de la charge exceptionnelle liée à un litige avec un partenaire (10 M\$) comme en 2023.

NOTE 27A.

Charges de personnel

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	18 377	19 501	-6 %
Indemnités forfaitaires versées au personnel	10 335	12 174	-15 %
Charges sociales	3 922	3 983	-2 %
Total	32 634	35 658	-8 %

Commentaire sur la ligne Indemnités forfaitaires : la variation de la masse salariale est liée principalement à la baisse de la prime d'intéressement en 2024 (1,2 M\$).

NOTE 27B.

Effectifs, masse salariale et personnel extérieur

Effectifs	Nationaux		Autres États de l'OHADA		Hors OHADA		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	
YA 1 - Cadres supérieurs	11	3	1	-	5	1	24
YB 2 - Techniciens supérieurs et cadres moyens	92	51	2	1	13	-	160
YC 3 - Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	31	8	-	-	-	-	46
YD 4 - Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	46	38	1	-	-	-	61
YE Total	180	100	4	1	18	1	304
Masse salariale							
YA 1 - Cadres supérieurs	777	212	372	-	1 859	372	3 592
YB 2 - Techniciens supérieurs et cadres moyens	6 502	3 604	744	372	4 834	-	16 055
YC 3 - Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	2 191	565	-	-	-	-	2 756
YD 4 - Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	3 251	2 686	372	-	-	-	6 308
YE Total	12 721	7 067	1 487	372	6 693	372	28 712

NOTE 28.**Provisions et dépréciations inscrites au bilan**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	A	B			C			D
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations			Diminutions : reprises			Provisions à la clôture de l'exercice
		D'exploitation	Financières	HAO	D'exploitation	Financières	HAO	
1- Provisions réglementées	27 922	57 313	-	-	16 057	-	-	69 178
2- Provisions financières pour risques et charges	504 120	13 019	-	-	38 528	-	-	478 611
Total provisions	532 042	70 332	-	-	54 585	-	-	547 789
4- Dépréciations des stocks	53 192	1 389	-	-	6 345	-	-	48 236
7- Dépréciations clients	35	-	-	-	-	-	-	35
8- Dépréciations autres créances	2 796	-	-	-	70	-	-	2 726
Total provisions	56 023	1 389	-	-	6 415	-	-	63 827
	588 065	71 721	-	-	61 000	-	-	598 786

Commentaire sur la ligne

Provisions réglementées : les variations correspondent principalement aux dotations aux amortissements dérogatoires et aux variations des provisions pour investissements diversifiés et provisions pour investissements dans les hydrocarbures.

Provisions financières pour risques et charges : la diminution correspond principalement à la reprise de 25 M\$ liée aux travaux RES.

NOTE 29.**Charges et revenus financiers**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Autres intérêts	(5)	(30)	-85 %
Pertes de change	(13)	(1 970)	-99 %
Charges financières	(18)	(2 000)	-99 %
Intérêts de prêts et créances diverses	16 845	15 507	9 %
Gains de change	304	182	67 %
Intérêts bancaires	36 964	32 211	15 %
Revenus financiers	54 114	47 899	13 %
Total charges et revenus	54 096	45 899	18 %

Commentaire sur la ligne

Intérêts de prêts et créances diverses : la variation des intérêts de prêts et créances se justifie par la hausse de la rémunération des dépôts en fonds RES

Intérêts bancaires : La variation s'explique par la hausse des taux directeurs rémunérant les comptes courants (4,97 % en 2023 contre 4,79 % en 2023) et du niveau de trésorerie.

Pertes et Gains de change : ces lignes proviennent principalement des écarts de change constatés sur les taux de change EUR/USD et XAF/USD.

NOTE 30.**Autres charges et produits HAO**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	Variation en %
Valeurs comptables des éléments cédés	(11)	(1 258)	- 99 %
Dons et libéralités accordés	-	-	
Participations des travailleurs	-	-	
Autres Charges HAO	(11)	(1 258)	- 99 %
Produits des cessions d'immobilisations	16	44	- 64 %
Indemnités d'assurance	1	6	- 87 %
Autres produits HAO	18	50	-967%
Total	6	(1 208)	- 100 %

Commentaire : pas de cession significative sur la période. Il s'agit principalement de véhicules de fonction.

NOTE 31.**Répartition du résultat et autres éléments caractéristiques sur cinq exercices**

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2024 (en k\$)	2024	2023	2022	2021	2020
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
Capital social	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
Actions ordinaires	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	449 020	419 935	491 298	637 685	426 348
Résultat des activités ordinaires hors dotations/reprises	194 302	178 905	244 246	260 484	98 218
Impôts sur le résultat	(11 510)	(500)	-	-	(22 700)
Résultat net	85 759	65 005	130 583	23 739	(43 318)
Résultat et dividendes distribués					
Résultat distribué	420 000	100 000	325 035	20 250	249 480
Dividende attribué à chaque action	93,33	22,22	72,23	5,00	55,44
Personnel et politique salariale					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice	203	208	219	222	268
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice	28 712	31 675	32 467	32 429	32 462
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice	3 922	3 983	7 900	14 765	10 638

NOTE 32.**Production de l'exercice**

Désignation du produit	Unité de quantité choisie	Production vendue dans le pays		Production vendue dans les autres pays de l'OHADA		Production vendue hors OHADA	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Ventes d'hydrocarbures-huile	Kbep	423	35 086	-	-	4 526	410 427
Ventes d'hydrocarbures-gaz	KSM ³	23,35	413				

NOTE 34.**Fiche de synthèse des principaux indicateurs financiers**

Libellés	2024	2023	Variation en %
ANALYSE DE L'ACTIVITÉ			
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION			
Chiffre d'affaires	449 020	419 935	7 %
Marge commerciale	(1 284)	(1 561)	-18 %
Valeur ajoutée	226 936	214 563	6 %
Excédent brut d'exploitation	194 302	178 905	9 %
Résultat d'exploitation	43 167	20 814	107 %
Résultat financier	54 096	45 899	18 %
Résultat des activités ordinaires	97 263	66 713	46 %
Résultat hors activités ordinaires	6	(1 208)	-101 %
Résultat net	85 759	65 005	32 %
DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT			
EBE :	194 302	178 905	9 %
+Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations	(11)	(1 258)	-99 %
-Produits des cessions courantes des immobilisations	16	44	-64 %
= Capacité d'Autofinancement d'Exploitation	194 307	177 691	0,094
+Revenus financiers	54 114	47 899	13 %
+Gain de change			
+Transfert de charges financières			
+Produits HAO			
+Transfert des charges HAO			
-Frais financiers	(18)	(2 000)	-99 %
-Perte de change			
-Participation			
-Impôt sur les bénéfices	(11 510)	(500)	
= Capacité d'Autofinancement Globale	236 893	223 090	6 %
-Distribution des dividendes	(420 000)	(100 000)	320 %
= Autofinancement	(183 107)	123 090	-249 %
ANALYSE DE LA RENTABILITÉ			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation / (Capitaux propres + dettes financière)	3,21 %	1,25 %	156 %
Rentabilité financière = Résultat d'exploitation / Capitaux propres	4,98 %	1,79 %	177 %

ANALYSE DE LA RENTABILITÉ			
Capitaux propres et ressources assimilées	867 172	1 160 157	-25 %
+Dettes financières et autres ressources assimilées	478 611	504 120	-5 %
=Ressources stables	1 345 783	1 664 277	-19 %
-Actif immobilisé	(762 415)	(838 153)	-9 %
= Fond de Roulement	583 369	826 124	-29 %
Actif circulant d'exploitation	299 989	315 256	-5 %
-Passif circulant d'exploitation	(531 405)	(164 286)	223 %
=Besoin de financement d'exploitation	(231 416)	150 971	-253 %
Besoin de financement global	(231 416)	150 971	-253 %
Trésorerie nette	814 785	675 153	21 %
Contrôle : Trésorerie nette - Trésorerie active - Trésorerie passive	814 785	675 154	21 %
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	597 793	195 266	206 %
+Flux de trésorerie des activités d'investissement	(38 162)	(90 731)	-58 %
-Flux de trésorerie des activités de financement	(420 000)	(100 000)	320 %
=Variation de la Trésorerie nette de la période	139 632	4 535	2979 %
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Endettement financier brut (dette financière + trésorerie-passif)	479 762	506 111	-5 %
Trésorerie-actif	815 937	677 145	20 %
=Endettement financier net	(336 174)	(171 034)	97 %

NOTE 35.

Liste des informations sociales, environnementales et sociétales à fournir

Informations sociales

Développement des talents

En 2024, TotalEnergies EP Gabon a poursuivi sa politique de développement des compétences des salariés par la mobilité professionnelle. À cet effet, au 31 décembre 2024, 18 collaborateurs nationaux étaient détachés dans différentes entités de la compagnie TotalEnergies à travers le monde. Par ailleurs, en 2024, 48 salariés ont fait l'objet d'une mobilité localement.

4 387 heures de formation réalisées en 2024

Le plan de formation 2024 a été mis en œuvre en collaboration avec les métiers. Ainsi, 193 salariés ont pu bénéficier de formations pour un volume global de 4 387 heures au cours de l'année. En outre, la réalisation localement de formations techniques précédemment organisées à l'étranger, pour un volume global de 441 heures, a permis à 153 salariés de réaliser au moins une formation en présentiel et d'optimiser les coûts de formation. Les actions de formation ont principalement

été consacrées aux domaines Hygiène, Sécurité et Environnement ainsi qu'au renforcement des compétences techniques. Enfin, un accent particulier a été mis sur le développement des capacités managériales, conformément au programme Better Together de TotalEnergies SE.

Maintien des actions d'insertion professionnelle

Dans le cadre de la convention de partenariat entre TotalEnergies EP Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelle (FIR) et le ministère de tutelle, 16 apprentis ont été accueillis au sein de la Société. Ainsi, ce sont 228 jeunes gabonais qui ont été intégrés au sein de TotalEnergies EP Gabon depuis la mise en place de ce dispositif. L'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits au Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) confirmant ainsi le rôle de pionnier de TotalEnergies EP Gabon et son engagement citoyen.

Effectifs présents au 31/12/2024



Informations Hygiène, Sécurité et Environnement

Sécurité

TotalEnergies EP Gabon mène une politique d'amélioration constante visant à éviter tout décès accidentel et à renforcer la sécurité au poste de travail. Ainsi, les sensibilisations hygiène, sécurité et environnement (HSE) ont pour objectif le maintien d'un haut niveau d'exigence et de discipline. Un accent particulier est également mis sur la qualité des analyses des incidents et anomalies afin d'en tirer des enseignements permettant de renforcer la prévention. Ceci concerne aussi bien les lieux où ils se sont produits que l'ensemble du périmètre d'activité de la Société.

La Société a maintenu une performance élevée en matière de sécurité. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF⁽¹⁾) et le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR⁽²⁾) sont égaux à 0 en 2024. Ainsi, au 31 décembre 2024, TotalEnergies EP Gabon compte 1 276 jours consécutifs sans accident avec arrêt.

Le nombre d'incidents à haut potentiel en 2024 s'est établi à 3 incidents, soit 3 incidents de moins qu'en 2023. L'année 2024 a également été marquée par l'augmentation de la fréquence des visites sur sites du management de TotalEnergies EP Gabon et la mise en oeuvre de visites Duet (Direction des Opérations et Division HSE) des sites.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, les formations se sont poursuivies comme les années précédentes, accompagnées d'exercices de mise en situation.

Environnement

En 2024, TotalEnergies EP Gabon a poursuivi ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité.

Les indicateurs environnementaux montrent des résultats sur les émissions totales de gaz à effet de serre, ainsi que leur intensité, conformes aux objectifs fixés en 2024. Les travaux de réhabilitation

du site de N'tchengué, initiés début d'année, ont connu une progression notable avec la finalisation en novembre des travaux d'excavation des zones impactées. Par ailleurs, les actions suivantes ont été réalisées : la validation de l'étude d'Impact Environnemental et Social du projet, la détection et la matérialisation des réseaux actifs, le démantèlement des réseaux hors service, l'excavation et le stockage sur les plateformes de stockage de l'ensemble des sols impactés, la validation des analyses des parois et des fonds de fouilles, et le remblai de certaines mailles, ainsi que la sécurisation et la signalisation des fouilles.

Intégrité et risques majeurs

La stratégie de gestion de l'intégrité et des risques majeurs est déclinée au niveau de l'ensemble de la Société. Les menaces majeures sont identifiées et un plan d'action est mis en place pour leur résolution. Les risques majeurs sur nos installations sont régulièrement revus dans le cadre des études TRA (Evaluation des risques technologiques), permettant d'analyser et prévenir tous les dangers et scénarios majeurs qui en découlent. La révision des TRA des sites s'est poursuivie au quatrième trimestre et sera finalisée à la fin du premier trimestre 2025.

À la fin du quatrième trimestre, les tests d'intégrité sur les éléments critiques pour la sécurité (ESDV, ESD1, vannes de fond et surface des puits) et permettant de prévenir les potentielles situations dégradées ont été réalisés, permettant d'atteindre un score de 100 %.

Toutes les analyses de risques des puits prioritaires ont été effectuées, les plans d'action associés sont suivis et les interventions planifiées. La base de données intégrité puits, UWIMS, est continuellement mise à jour par l'ingénieur en charge de l'intégrité des puits et les équipes sites.

L'inspection des équipements est régulièrement réalisée permettant d'actualiser le statut intégrité des équipements et faire des recommandations pour la remise en état. Le traitement des avis intégrité est réalisé en continu par une équipe spécialisée. Ces avis font également l'objet d'un traitement lors des campagnes planifiées chaque année. Au quatrième trimestre, des équipes supplémentaires ont été mobilisées en renfort afin de réduire le *backlog* intégrité.

La prochaine campagne de racleage instrumenté pour l'inspection de nos pipelines critiques sera réalisée en 2025. L'utilisation de la technologie *smartball* (technologie testée par d'autres opérateurs pour le monitoring des pipelines difficilement racleables) a été réalisée avec succès sur la ligne 6" ANE-PG2.

Enfin, les installations sont entretenues et l'accès aux plateformes est sécurisé avec les remplacements et réparation des *boat-landings*, des campagnes sous-marines et de retouches de peinture.

Informations sur les activités de diversification et de développement durable

Les activités de diversification et développement durable de TotalEnergies EP Gabon sont essentiellement financés par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles sont menées en partenariat avec la République gabonaise et concernent des organismes

ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines de l'éducation, la formation, la santé, l'agriculture et des infrastructures.

Santé et recherche médicale

La Société poursuit son soutien financier au Centre Interdisciplinaire de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF) dont les activités reposent sur trois missions principales : la recherche scientifique sur les maladies infectieuses, l'appui à la santé publique et la formation. En 2024, les activités scientifiques ont porté sur l'isolement et la caractérisation des agents pathogènes, ainsi que sur la surveillance et la veille microbienne dans un ensemble *One Health*, avec six articles scientifiques produits, dont cinq indexés PubMed (principal moteur de recherche de données bibliographiques de l'ensemble des domaines de spécialisation de la biologie et de la médecine). En outre, un atelier sur les meilleures pratiques internationales en matière de sûreté et de sécurité de l'échantillonnage sur le terrain et d'élimination des déchets biologiques a été organisé en collaboration avec la DTRA (*Defense Threat Agency Reduction*).

Éducation et formation.

L'engagement de TotalEnergies EP Gabon à soutenir l'éducation est matérialisé en 2024 par l'appui financier à plusieurs structures de formation :

- la prise en charge de la scolarité des meilleurs élèves des séries scientifiques au lycée Victor Hugo de Port-Gentil ;
- la réhabilitation des sanitaires dans les établissements scolaires publics de Port-Gentil avec 23 blocs déjà réhabilités ou construits dans dix écoles primaires et deux lycées. La prochaine étape sera la construction de quatre blocs dans deux lycées et deux écoles primaires, pour une livraison prévue au 3^e trimestre 2025 ;
- les classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée National Léon Mba de Libreville, conformément à la convention signée avec la Mission Laïque Française. Ce soutien aux classes préparatoires permet aux jeunes étudiants de participer aux concours des grandes écoles d'ingénieurs en France ;
- le Centre de Spécialisation Professionnelle de Port-Gentil qui prépare les apprenants aux métiers du pétrole et permet au secteur de bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée ;
- l'Institut du Pétrole et du Gaz de Port-Gentil ;

Développement économique et projets d'intérêts général

Projets livrés

Au titre des projets livrés cette année, notons :

- La construction et l'équipement de la grande poissonnerie de Lambaréné (dans la province du Moyen-Ogooué) ;
- la construction et/ou réhabilitation de six plateaux sportifs dans trois établissements secondaires de la ville de Port-Gentil (lycées Thuriaf Banstantsa, Joseph Ambouroué Avaro et Raponda Walker) ;
- la construction de trois logements d'astreinte au lycée Thuriaf Banstantsa.

Projets en cours

Au titre des projets lancés ou menés en 2024, et dont la livraison devrait être réalisée en 2025, signalons :

- la réhabilitation des voies de la cité Akosso et du marché camp Boiro dans la ville de Port-Gentil. Elle concerne la construction de deux voies de 500 m et de 250 m avec la réhabilitation de la route et des caniveaux ;
- l'éclairage public solaire avec l'objectif d'installer 1 500 lampadaires solaires. Pour la phase 1, 679 lampadaires ont été posés soit 20,3 km linéaires couverts. Pour la phase 2, 150 lampadaires sont déjà en cours de pose sur la ville d'Omboué ;
- le pôle d'imagerie médicale du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Port-Gentil, avec la construction d'un bâtiment de 300 m² abritant notamment des salles pour scanner, radio-mammographie et échographie. Le projet est en cours de finalisation ;
- l'équipement des neuf Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) du Gabon avec des groupes électrogènes de secours. La priorisation a été accordée au CHR de Port-Gentil pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène courant 2025.

Projets validés

D'autres projets ont été validés en 2024 et sont en phase d'études préliminaires ou avancées. Il s'agit notamment de :

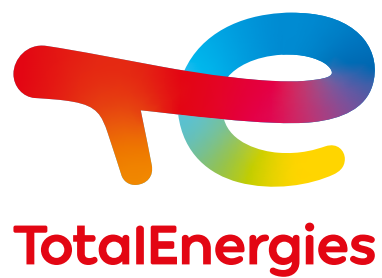
Pour la ville de Port-Gentil :

- l'aménagement du front de mer de la ville afin de lutter contre l'érosion côtière par la stabilisation du trait de côte sur 500 m, et offrir un espace de loisir accessible à tous ;
- la construction d'un plateau multisport municipal ;
- la réhabilitation des sanitaires des marchés municipaux de la ville ;
- l'équipement de laboratoires pour les lycées, en phase de finalisation ;
- la fourniture d'équipements et matériel pour les lycées techniques, en phase de préparation. Pour d'autres villes, à l'intérieur du pays
- le projet d'hydraulique villageoise avec la réalisation d'une dizaine de forages ;
- la construction d'une école spécialisée pour enfants déficients auditifs à Lambaréné.

⁽¹⁾ TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées.

⁽²⁾ LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Ces indicateurs sont calculés globalement pour le personnel de TotalEnergies EP Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



TotalEnergies EP Gabon

Société Anonyme avec Conseil
d'administration au Capital de 76 500 000
dollars américains réparti en 4 500 000
actions de 17 dollars américains
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.

ep.totalenergies.ga